

Attestation faite à la
demande du locataire
et destinée à la CAF.

Mlle Philippe Noémie est locataire d'un logement rue de la République, en cette commune 16560 AUSSAC - VADALLE, depuis le 1^{er} avril 2010.

Bail signé le 29.03.2010.

Aucun loyer n'est exigé jusqu'au 15 mai suivant, en échange de travaux effectués par le locataire, d'un commun accord.

⇒ 15 mai / 31 mai = 260 € de loyer.

A compter du 1^{er} juin dernier = 520 € / mois.
- cinq cent vingt -



A AUSSAC-VADALLE

le 31.07.2010

L'Adjoint au Maire
Martine GLEMAIN

Martine Glemain